

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IROKO ASSURANCES » en abrégé « IROKO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX VALLON AVENUE BOGA DOUDOU LS133 LOT
149 ILOT 1530, Lot 149, Ilot 1530

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IROKO ASSURANCES » en abrégé
« IROKO »

Objet : L'exercice de toutes activités et la réalisation de toutes opérations de courtage et de gestion en matière d'assurances, de réassurances et de produits financiers :

La création, l'achat, la prise en gérance avec ou sans promesse de vente, la location et l'exploitation de tous cabinet, agence et portefeuilles d'assurance ainsi que toutes les entreprises de courtage d'assurances.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX VALLON AVENUE BOGA DOUDOU LS133 LOT 149 ILOT 1530, Lot 149, Ilot 1530

Dirigeant(s) M BOUDIDAH GHASSEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05436 du 15/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67052/GTCA/RC/2023 du 15/09/2023

